



LES PROGRAMMES DU PLAN D'INVESTISSEMENT

La capitalisation du FONAREDD par CAFI, au travers des premières sous-tranches prévues dans la Lettre d'intention, a permis le développement, l'approbation par le Comité de pilotage et la mise en œuvre des huit premiers programmes en 2017. A ceux-ci s'ajoute un portefeuille ambitieux déjà lancé de programmes en cours d'instruction.

Les programmes démarrés

	Système National de surveillance forestière	Montant* 10(6)	Agence de mise en oeuvre	FAO
	Appui à la société civile	Montant* 2	Agence de mise en oeuvre	PNUD
	Appui aux peuples autochtones	Montant* 2	Agence de mise en oeuvre	BM
	Aménagement du territoire	Montant* 4(3)	Agence de mise en oeuvre	PNUD
	Réforme foncière	Montant* 3(3)	Agence de mise en oeuvre	PNUD
	Mai Ndombé	Montant* 30(20)	Agence de mise en oeuvre	BM
	Sud Ubangui	Montant* 7(4)	Agence de mise en oeuvre	BM
	Orientale	Montant* 33(20)	Agence de mise en oeuvre	PNUD

* Les montants sont exprimés en millions de dollars. Les parenthèses détaillent le montant de la première tranche.

⊞ Les programmes à venir

A ce portefeuille en cours s'ajoutent des programmes en instruction, pour lesquels des appels à manifestation d'intérêt ont été lancés. Leurs objectifs, dérivant directement du plan d'investissement REDD+, sont résumés ci-dessous.

- Assurer la cohérence, l'intégration et l'alignement des trois phases du processus REDD+ (**gouvernance**)
- Développer des **investissements agricoles respectueux** de la forêt et améliorant les moyens d'existence des populations rurales
- Créer les conditions d'une **gestion plus durable des forêts**, dont une politique Nationale en la matière
- Soutenir la **planification familiale**, en assurant l'acquisition d'intrants pour couvrir les besoins pour une augmentation de 1,5% par an des moyens contraceptifs modernes
- **Investissements communautaires et du secteur privé en savane** ou forêt dégradée pour supprimer, réduire ou améliorer la jachère brulis (agroforesterie, reboisement, agriculture de taille moyenne, cultures pérennes, ...)
- Réduire significativement la **consommation de bois énergie**

Une information détaillée sur l'ensemble du portefeuille est disponible sur les sites de CAFI (<http://bit.ly/CAFI-FONAREDD-fr>) et du FONAREDD (<http://www.fonaredd-rdc.org/portefeuille>)

⊞ Le suivi : une responsabilité commune mais différenciée

Plusieurs niveaux se complètent pour assurer le **suivi des programmes**.

- Les agences d'exécution et leurs partenaires nationaux effectuent un suivi au jour le jour et dans le cadre des Comités de Pilotage semestriels des Programmes ; elles produisent les rapports semi-annuels et annuels sur les orientations du FONAREDD.
- Le Secrétariat FONAREDD agrège les informations des rapports, notamment les indicateurs d'effet harmonisés entre FONAREDD et CAFI, des informations sur les sauvegardes de Cancun, et un état d'avancement sur les contributions des programmes aux jalons de la Lettre d'intention.
- Les organes de gouvernance du FONAREDD – Comité technique et Comité de pilotage, auxquels participe CAFI - valident les rapports annuels agrégés et émettent des orientations pour des mesures d'adaptation et d'ajustement.
- La RDC est invitée à présenter des mises à jour lors des réunions du Conseil d'administration de CAFI.

D'autre part, un mécanisme conjoint de **suivi des jalons de la Lettre d'intention** sera co-présidé par CAFI et le Gouvernement de la RDC, et une vérification indépendante des jalons 2018 assurée par une tierce partie.

